
L'UPA-Estrie applique une stratégie d'intervention en agroenvironnement depuis 1998. Le *Plan d'action en agroenvironnement 2005-2008* est basé sur la réalisation d'actions concrètes sur le terrain et comporte un volet de protection de l'eau en milieu agricole, dont les objectifs sont la réduction de l'érosion des sols et la conservation de la bande riveraine. Toutes ces actions ont un impact positif sur la qualité de l'eau. Le Plan d'action en agroenvironnement de l'UPA-Estrie constitue donc l'élément principal du Plan de lutte aux cyanobactéries de la Fédération de l'UPA-Estrie.

1. Actions directes des producteurs agricoles : **Adoption à grande échelle de pratiques d'agriculture durable**

Au cours des quinze dernières années, les producteurs agricoles ont modifié leurs pratiques et réduit leurs impacts sur l'environnement. Selon le MAPAQ, les entreprises agricoles de l'Estrie ont investi plus de 30 millions \$ depuis 1989 pour des mesures environnementales. Ces pratiques de « tous les jours » constituent une première étape dans l'amélioration de la qualité de l'eau.

L'entreposage étanche des déjections animales

La presque totalité des entreprises agricoles produisant plus de 1 600 kg de P₂O₅ annuellement disposent de structures et de méthodes étanches de stockage des déjections animales

Le respect des PAEF et bilans phosphore

La presque totalité des entreprises agricoles visées possèdent un Plan agroenvironnemental de fertilisation (PAEF) et un bilan phosphore, qui assurent que les engrais épandus répondent uniquement aux besoins des plantes en culture

Le respect des distances séparatrices à l'épandage

La grande majorité des entreprises agricoles respectent les distances séparatrices prescrites pour l'application d'engrais et de pesticides.

L'utilisation sécuritaire et écologique de pesticides

Toute entreprise agricole ou entrepreneur doit dorénavant détenir un certificat pour l'application de pesticides. Ce certificat est émis par le MDDEP, suite à un examen réussi, et vérifie la connaissance des méthodes de manipulation et d'utilisation sécuritaires et écologiques des pesticides.

L'accès contrôlé du bétail aux cours d'eau

En 1998, l'accès aux cours d'eau était contrôlé pour 23 % du bétail en Estrie. En 2003, cette proportion était passée à 50%, une nette amélioration, tenant compte de la topographie estrienne et de l'agriculture d'élevage qui y est pratiquée. Le sondage 2007 montrera sans doute d'autres progrès.

Participation des entreprises agricoles aux actions collectives

En général, les entreprises agricoles interpellées participent massivement aux projets collectifs qui tiennent compte de leurs réalités socio-économiques. On peut citer notamment :

- **Projet d'identification volontaire de puits *L'eau c'est la vie, protège ton puits !***
 - 2 600 puits d'eau potable identifiés et mieux protégés face aux activités agricoles
 - 1 100 entreprises agricoles participantes
 - 41 % des puits identifiés servent aux voisins de la ferme

- **Projet d'implantation de boisés 2003-2005**
 - 50 000 arbres plantés en bande riveraine, brise-vent et écrans aux bâtiments
 - 100 entreprises agricoles participantes sur deux ans

2. Actions collectives de l'UPA-Estrie et des syndicats de base affiliés

Projets terrain en cours (2005-2008)

- Bassin versant de la rivière Ascot (MAPAQ, MDDEP, CAE, UPA-Estrie)
 - Implication des Syndicats de base de Coaticook et Sawyerville, UPA-Estrie
 - 110 entreprises agricoles dans le bassin versant
 - Adoption de pratiques antiérosives, contrôle de l'accès du bétail aux cours d'eau
- Bassin versant de la rivière Nicolet Sud-Ouest – Trois-Lacs (MAPAQ, RAPPEL, UPA-Estrie)
 - Implication du Syndicat de base de Wotton, UPA-Estrie
 - Adoption de pratiques antiérosives, contrôle de l'accès du bétail aux cours d'eau
- Caractérisation de la rivière Coaticook (MRC de Coaticook, MAPAQ, MDDEP, UPA-Estrie)
 - Implication de l'Université de Sherbrooke
 - Développement d'un outil géomatique pour prioriser les interventions de réduction de l'érosion
- Cartographie des zones d'intervention, bassin versant des Trois-Lacs (MAPAQ, UPA-Estrie)
 - Cartographie des zones à risques pour l'érosion des sols agricoles
- Contrôle des populations de goélands (Ville de Sherbrooke, MDDEP, RAPPEL, Charmes, Kruger, UPA-Estrie)
 - Stérilisation des œufs de goélands
- Projet concerté du bassin versant du lac Massawippi (Syndicats de base de l'UPA de Coaticook et Magog, MRC de Coaticook et de Memphrémagog)
 - Adoption de bonnes pratiques et plantation des bandes riveraines
 - Visites des entreprises agricoles et rencontre des agriculteurs (environ 150 fermes)
 - Plantation de 50 000 arbres dans les bassins versants des rivières Niger et Tomifobia
 - En attente de réponse pour financement par les MRC de Coaticook et de Memphrémagog

Sensibilisation et information des producteurs agricoles

- Bulletin *Solidarité agricole* (distribué aux 3 000 entreprises agricoles de l'Estrie, 10 fois par année)
 - Page agroenvironnement : informations d'actualité, bonnes pratiques, réglementation, etc.
 - Éditoriaux sur l'importance de conserver les bandes riveraines et autres pratiques
- Participation de l'UPA-Estrie à la planification et réalisation des Journées de conservation des ressources : plus de 225 productrices et producteurs agricoles participants en 2006 et 2007

3. Participation aux Comités locaux de bassin versant du COGESAF

La Fédération de l'UPA-Estrie considère le COGESAF comme l'interlocuteur premier dans toute démarche de gestion de l'eau par bassin versant associée au bassin versant de la rivière Saint-François.

L'UPA-Estrie appuie le COGESAF dans sa stratégie de lutte aux cyanobactéries et participera activement aux Comités locaux de bassin versant qui seront mis sur pied et encadrés par le COGESAF.

De plus, l'UPA-Estrie appuiera les projets terrain issus des comités locaux, dans la mesure où ils respecteront les critères de développement durable des entreprises agricoles.

Adopté à l'unanimité lors de la session du Conseil d'administration, le 5 juin 2007